

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**50 ANS APRÈS LES ÉVÉNEMENTS,
LES EXPROPRIÉS DE MIRABEL SE SOUVIENNENT... ET SE TOURNENT VERS L'AVENIR**

Mirabel, le 27 mars 2019 – Le 50^e anniversaire de l'annonce de la construction d'un nouvel aéroport à Sainte-Scholastique est l'occasion de faire un bilan de la longue lutte qu'ont menée les expropriés de Mirabel pour la rétrocession de leurs terres réquisitionnées pour ce motif. C'est aussi l'occasion de conclure ce chapitre de l'histoire et de se tourner vers l'avenir.

Le 27 mars 1969 reste gravé dans la mémoire collective de Mirabel. Ce jour-là, le gouvernement libéral annonce la construction du plus grand complexe aéroportuaire au monde à Sainte-Scholastique. Une décision qui allait entraîner la réquisition de 97 000 acres de terres, sur 8 000 lots, dans 14 municipalités. Pour quelque 12 000 personnes touchées directement, cette annonce a créé une commotion. Puis les citoyens se sont mobilisés graduellement, pour faire reconnaître leurs droits.

« Il faut se rappeler que s'il n'y avait pas eu cette bataille, nous serions encore à loyer, souligne Marcel Denis, président de l'UPA Sainte-Scholastique-Mirabel. Cela laisse un bel héritage pour la génération future et démontre le courage et la détermination de nos parents et grands-parents pour récupérer leurs biens. Nous souhaitons clore le dossier de vente des terres et les retourner aux gens concernés; c'est une question de justice. Pour l'avenir, je souhaite une paix sociale, qu'on parle de cette expropriation comme étant du passé et que cela ne se reproduise jamais. »

Il ne s'agit pas d'oublier le passé et les souffrances encore vives pour la communauté de Mirabel, mais bien d'en reconnaître la valeur. Rita Lafond, ex-porte-parole des expropriés, est un témoin privilégié du mouvement qui a pris naissance en 1971, avec la formation du Comité des expropriés dirigé par Jean-Paul Raymond. Devenu le Centre d'Information et d'Animation Communautaire (CIAC), ce mouvement prend de l'ampleur dès 1973. Mme Lafond en témoigne : « Et voilà que ces hommes, ces femmes retrouvent leurs capacités d'agir et, du coup, leur fierté. C'est un premier groupe de 108 agriculteurs qui se tiendront ensemble pour négocier. »

L'histoire aura fait la preuve que l'expropriation de ce vaste territoire, soit la plus importante au Canada, était injustifiée. En 2004, Mirabel a cessé d'accueillir des passagers. La démolition de l'aérogare, gérée par les Aéroports de Montréal (ADM), est amorcée à la fin de 2014.

Aujourd'hui, cette triste page d'histoire mérite d'être valorisée, en soulignant le combat des expropriés, en documentant leur histoire et en tirant les leçons qui s'imposent pour les générations futures. C'est l'objectif du [projet de mémoire collective sur l'expropriation de Mirabel](#) du Centre d'écologie et de consultation communautaire, qui comprend la collecte de témoignages et d'archives, la création d'un centre d'interprétation et de commémoration et la réalisation d'un monument commémoratif.

Source: Sylvie Deschambault, Présidente

Comité de la Commémoration du 50^e anniversaire de l'expropriation de Mirabel

T: 450 414-1195

Courriel : s.deschambault@hotmail.ca et commemorationmirabel@gmail.com

Historique

1969 : l'ampleur du choc et la commotion

L'ampleur de l'impact du projet d'aéroport à Mirabel frappe l'imaginaire : avec 97 000 acres de terres réquisitionnées, il s'agit du plus grand complexe aéroportuaire au monde. Les terres visées se déploient dans 14 municipalités, sur plus de 8000 lots¹. Quelque 12 000 personnes sont directement touchées. Des familles, parfois implantées depuis plus de 150 ans, ont perdu leur droit de propriété et ont dû se relocaliser.

1969 – 1972 : après le choc, les expropriés s'organisent

On prendra rapidement connaissance de cette annonce, suite à l'intervention du ministre Marchand dans les médias. Les inquiétudes prirent place peu à peu, après le choc de la nouvelle. La Loi sur l'expropriation datant du siècle dernier est appliquée. Les expropriés font face à des menaces, du chantage, de la désinformation et des ordres d'éviction. Pour certains, leur résidence est incendiée, avant même la fin de leur déménagement. Plusieurs expropriés vivent des négociations difficiles avec les fonctionnaires. Tous souhaitent obtenir une compensation juste et raisonnable afin de se relocaliser et de rebâtir leur vie. Aucune règle établie ne dictait les compensations qu'ils pouvaient obtenir. Les décisions furent arbitraires, en pénalisant les uns ou favorisant les autres. Dès 1971, les citoyens forment le Comité des expropriés avec Jean-Paul Raymond à leur tête. Grâce à une subvention obtenue avec la complicité du ministre libéral provincial Jean-Paul L'Allier, le Centre d'information et d'animation communautaire, communément appelé le CIAC, est fondé en 1972.

1973 – 1975 : la lutte pour la justice s'intensifie

Un coup dur fut la connaissance d'un règlement dix fois plus avantageux octroyé aux agriculteurs de Pickering expropriés en banlieue de Toronto. Ceux-ci bénéficient d'une nouvelle loi sur l'expropriation adoptée un an après l'expropriation de Mirabel². Une manifestation regroupe 2000 personnes en mars 1974. Un rassemblement de solidarité mobilisera 20 000 personnes de diverses provenances telles que Pickering, Québec, Forillon et l'État de New York en août 1975. Les syndicats (CEQ, CSN, FTQ) ainsi que Mgr Valois appuient publiquement la cause des expropriés.

1976 – 1985 : la valse des représentations auprès du gouvernement pour le rachat des terres

En 1976, le CIAC porte la cause d'un exproprié devant les tribunaux pour en faire une cause type, sans obtenir gain de cause. Dès 1981, le gouvernement s'organise en créant la Société immobilière du Canada (SIC) qui voit à la conclusion de quelques transactions pour la revente des terres expropriées en trop. On note plusieurs injustices et iniquités dans les règlements accordés; un moratoire est demandé par les expropriés. Au provincial, le ministre péquiste Jean Garon soutient le CIAC en octroyant un soutien financier. Une commission parlementaire est organisée par le gouvernement provincial : pendant trois jours, 30 mémoires sont présentés. En 1983, le CIAC intente un procès majeur pour contester l'expropriation, sans obtenir de succès. En 1984, les

¹ Laurin, Suzanne, L'Échiquier de Mirabel, Les Éditions du Boréal, 2012, p.225.

² Laurin, Suzanne, L'Échiquier de Mirabel, Les Éditions du Boréal, 2012, p. 202.

conservateurs entrent au Parlement; ils s'engagent à régler le dossier de l'expropriation et imposent un moratoire. Les négociations se concluent le 27 mars 1985, à la satisfaction des deux parties, avec la signature d'un règlement qui encadre la revente des 80 000 acres de terres, prioritairement aux anciens expropriés, sinon aux locataires des propriétés. Les signataires sont Jean-Paul Raymond pour le CIAC, Roch Lasalle, ministre des Travaux publics et Pierre Hardy, président de la Société immobilière du Canada.

1985 à aujourd'hui : la deuxième phase des négociations s'amorce

Outre la rétrocession des 80 000 acres, la réserve aéroportuaire compte aussi 11 000 acres que les expropriés veulent récupérer. En 1989, le fédéral amorce un programme de location à long terme, ce qui rassure les agriculteurs et les encourage à investir dans leurs exploitations. En 2003, l'UPA Sainte-Scholastique–Mirabel demande l'instauration d'un programme de rétrocession de ces terres. L'opposition officielle au Parlement appuie cette demande par le dépôt de motions en 2004 et 2005. Le gouvernement fédéral de Stephen Harper finit par annoncer la deuxième revente des terres, laquelle est présentement en grande partie complétée. Les négociations se poursuivent toujours afin de voir à la rétrocession de 850 acres et le retrait des clauses restrictives les reliant au fédéral concernant la Maison Jean-Paul-Raymond détenue par le Syndicat UPA Sainte-Scholastique–Mirabel.

Un constat d'échec

L'histoire aura fait la preuve que l'expropriation de ce vaste territoire, soit la plus importante au Canada, était injustifiée. De sérieuses études à l'époque font état que l'on a exproprié plus que nécessaire. Une zone opérationnelle de 6000 acres aurait suffi³. Dès 2004, Mirabel a cessé complètement d'accueillir des passagers, alors que la démolition de l'aérogare, gérée par les Aéroports de Montréal (ADM), fut amorcée à la fin de 2014. Ce fut le dernier coup de grâce qui a atteint la population mirabelloise largement touchée par cette triste période.

³ Laurin, Suzanne, L'Échiquier de Mirabel, Les Éditions du Boréal, 2012, p. 277.